



Ce règlement intérieur a pour objectif de préciser les statuts de l'association....., dont l'objet est .....

Il est à l'ensemble des membres ainsi qu'à chaque nouvel adhérent.

## **Titre I : Membres**

### **Article 1<sup>er</sup> - Composition**

L'association..... est composée des membres suivants :

- membres d'honneur ;
- membres de droits [ *listez les membres de droits* ]
- membres adhérents ;
- etc. .... [ *précisez les autres catégories de membres* ]

### **Article 2 - Cotisation**

Les membres d'honneur ne paient pas de cotisation (*sauf s' ils en décident autrement de leur propre volonté*).

Les membres adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle.

Le montant de celle-ci est fixé chaque année par..... [ *le conseil d'administration, l'assemblée générale...* ] .

Pour l'année ...., le montant de la cotisation est fixé à ..... euros.

Le versement de la cotisation doit être établi par chèque à l'ordre de l'association et effectué au plus tard le.....

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion, ou de décès d'un membre en cours d'année.

### **Article 3 - Admission de membres nouveaux**

L'association ..... peut à tout moment accueillir de nouveaux membres. Ceux-ci devront respecter la procédure d'admission suivante : ..... [ *remise d'une demande écrite au président ou auprès du bureau, ou vote du conseil à la majorité simple ou .....* ].

### **Article 4 - Exclusion**

Selon la procédure définie à l'article.... des statuts de l'association ....., seuls les cas de ..... [ *non-respect des règles établies, attitude portant préjudice à l'association, fautes intentionnelles ou refus du paiement de la cotisation annuelle ou .....* ] peuvent déclencher une procédure d'exclusion.

Celle-ci doit être prononcée par..... [ *le bureau, le conseil d'administration...* ] à une majorité de..... , seulement après avoir entendu les explications du membre contre lequel une procédure d'exclusion est engagée. La personne contre laquelle une procédure d'exclusion est engagée peut se faire assister par un membre de l'association de son choix.

Si l'exclusion est prononcée, une procédure d'appel est autorisée auprès ..... [ *conseil d'administration, assemblée générale...* ] par lettre recommandée et ce dans un délai de.....jours à compter de la date de réception de la lettre notifiant l'exclusion.

### **Article 5 – Démission -**

Conformément à l'article .... des statuts, le membre démissionnaire devra adresser sous lettre [ *simple ou recommandée avec AR* ] sa démission au ..... [ *président, bureau, ...* ].

Le membre démissionnaire ne peut prétendre à une restitution de cotisation.



## **Titre II - Fonctionnement de l'association**

### **Article 6 - Le conseil d'administration**

Il est composé de .....membres *[indiquez un nombre précis ou une fourchette d'au moins.... et d'un maximum de .....]*

Ses modalités de fonctionnement sont les suivantes :.....

*[ indiquez nombre des réunions, rythme des réunions, quorum, voix prépondérante du président.....]*

### **Article 7 - Le bureau**

Il est composé de ..... membres dont

un président

un vice-président *[ou plusieurs]*

un trésorier *[et éventuellement un trésorier-adjoint]*

un secrétaire *[ et éventuellement un secrétaire-adjoint]*

de ..... membres *[précisez le nombre]*

Ses modalités de fonctionnement sont les suivantes :.....

*[ indiquez nombre des réunions, rythme des réunions, quorum, voix prépondérante du président.....]*

### **Article 8 - Assemblée générale ordinaire**

Conformément à l'article..... des statuts de l'association, l'assemblée générale ordinaire se réunit.....fois par an sur convocation du .....*[bureau, conseil d'administration, à la demande 1/4 des membres...]*.

Seuls les membres ..... *[à jour de leur cotisation à la date de la convocation de l'AG, ou membres depuis plus de 6 mois, ou ...]* sont autorisés à participer.

Ils sont convoqués suivant la procédure suivante : ..... *[ courrier simple, affichage, précisez les délais ....]*

Le vote des résolutions s'effectue par bulletin secret déposé dans l'urne tenue par le secrétaire de séance *[ou tout autre mode de scrutin]*.

*[Décrire les modalités du déroulement de l'assemblée].*

### **Article 9 - Assemblée générale extraordinaire**

Conformément à l'article..... des statuts de l'association, une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée en cas de..... *[modification essentielle des statuts, situation financière difficile, à la demande écrite d'au moins un tiers des membres ,etc.].*

L'ensemble des membres de l'association seront convoqués selon la procédure suivante :

*[lettre simple ou recommandée, dans un délai minimum de 15 jours....]*

Le vote se déroule selon les modalités suivantes :

*[ bulletin secret, à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés, ...]*

Les votes par procuration ou par correspondance sont interdits *[ou autorisés]*.

## **Titre III - Dispositions diverses**

### **Article 10 - Modification du règlement intérieur**

Le règlement intérieur de l'association..... est établi par..... *[le bureau, le conseil d'administration, ...]*, conformément à l'article.... des statuts.



Il peut être modifié par..... [le bureau, le conseil d'administration,...], sur proposition de..... [instance dirigeante, quota de membres,...], selon la procédure suivante :

Le nouveau règlement intérieur sera adressé à chacun des membres de l'association par lettre [simple ou recommandée, ou consultable par affichage...] sous un délai de .... jours suivant la date de la modification.

**Article 11 - .....**

.....[toutes dispositions que vous jugerez utiles].

A ..... le .....

**Note :** Le règlement intérieur précise et complète les statuts. En aucun cas il ne s'y substitue. Il ne peut comporter de disposition en contradiction avec les statuts.